

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU : 14 JANVIER 2011

Afférents au Bureau	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la délibération	11

L'an deux mille onze

et le 14 janvier

à 11 heures 00, Le Bureau du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur BERNARD BESTEL

Date de la convocation
4 janvier 2011

Nombre de Membres présents : Alain HURPET – Bernard AUBRY – Gérard CUNISSE – André GROSSELIN – Ghislain LEMOINE – Jean Pol RICHELET – Brice GABREAUX et Pierre GUERY - Jean Michel THIRY – Vincent FLEURY.

Date d'affichage
4 janvier 2011
Objet de la Délibération

Absents excusés : Joël CARRE - Christian BELLOY et François PREVOTEAUX

**DELIBERATION
MODIFICATIVE**

**DECISION
MODIFICATIVE
BUDGETAIRE N° 1**

VOTE :

POUR : 11

CONTRE : 0

**DELIBERATION
N° 2011/01**

DELIBERATION MODIFICATIVE

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 1

**cette délibération annule et remplace la délibération n°
2010/03 du 30 novembre 2010**

BUDGET PRINCIPAL (SERVICE ECLAIRAGE PUBLIC) :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre 204 subventions d'équipements versées :

DEPENSES :

Compte 20441 : subventions d'équipement en nature : - 66.742,77 €

Chapitre 45 comptabilité distincte rattachée :

RECETTES :

Compte 4582 : opérations pour compte de tiers : - 66.742,77 €

Chapitre 041 opérations patrimoniales :

DEPENSES :

Compte 20441 : subventions d'équipement en nature : + 66.742,77 €

RECETTES :

Compte 4582 : opérations pour compte de tiers :..... + 66.742,77 €

BUDGET ANNEXE SPANC :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 042 opérations d'ordre de transfert entre sections :

DEPENSES :

Compte 6811 : dotations aux amortissements sur immobilisations
incorporelles et corporelles : + 440,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre 040 opérations d'ordre de transfert entre section :

RECETTES :

Compte 28183 : matériel de bureau et matériel informatique : + 440,00 €

Chapitre 012 charges de personnel :

DEPENSES :

Compte 6453 : cotisations aux caisses de retraite.... + 13.742,00 €

Chapitre 013 atténuation de charges :

RECETTES :

Compte 6459 : remboursement sur charges de Sécurité
Sociale et de prévoyance + 13.742,00 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard BESTEL

après dépôt en Sous
Préfecture

Le :

et publication ou
notification

du :14 janvier 2011